

Copie.

a a 1894 IV 8

M^e James Favre-Brandt à monsieur Ritter,
Vice-Consul de Suisse à Yokohama.

Yokohama, den 9. November 1893.

En réponse à votre amicale d'hier, jusqu'au 22/11/93
me demandez mon opinion relativement au Traité
projeté, je crois dans votre intérêt que le mieux est
pour le moment d'adresser une lettre soit directe-
ment, soit par mon entremise si vous le préferez à
M^r le Général Legendre pour le remercier, ou non
du Conseil fédéral, de l'extrême obligeance qu'il a
eue soit pour votre prédécesseur M^r Rochette, soit
pour vous-même. Je lui demanderai volontiers
au titre d'ami son opinion qui, j'en suis certain,
nous sera favorable.

Il m'indiquera la meilleure marche à
suivre pour éviter les longueurs dans les discussions
diplomatiques avec un peuple de l'Orient et vous
n'aurez pas à attendre comme cela a été le cas
avec l'ambassade Suisse envoyée au Japon en
1862 et de laquelle j'avais l'avantage de faire
partie. Notre ministre M^r Aimé Humberg arriva le
26 avril 1863 n'avait sous traité qu'en février 1864.
Excusez ce petit retour sur le passé mais on paraît
ignorer à Bonne avec quelles entourages se traibent
les affaires dans l'extrême Orient et il faut éviter



-2-

tous ces renseignements pour cela il n'y a que M^e le G. L. qui puisse le faire.

Quant au rapport commercial qui vous est demandé, je suis loin de partager les vues de les instructions dont vous m'avez donné communication. Ce n'est pas dans un mois et dans un pays aussi "neuf" que la Corée que vous pourrez recueillir bien des renseignements, les négociants en général se souciant fort peu d'indiquer où la concurrence future les moyens de traîter avec ces peuples-ci.

Le rapport que vous avez adressé doit suffire et au delà aux chambres fédérales. M^e Brunnwald pour son rapport commercial était resté au Japon près de deux années pendant lesquelles il avait réussi à amasser un certain nombre de renseignements commerciaux qui ont été imprimés en 1865 sauf erreurs de mémoire de ma part. Ceci dit pour vous écrire des renseignements et peut-être un échec, car je doute beaucoup que les négociants américains anglais, etc. veuillent nous donner force renseignements, acquis avec beaucoup de peine, de travail et d'argent.

Votre voyage en Corée ne serait, je le crains, qu'un voyage non d'exploration mais simplement une promenade photographique et serait plus ou moins utile pour le moment à votre book.

-3-

Dicembre et Janvier sont très froids; vous arriveriez pour les fêtes de la nouvelle année et vous ne pourriez, je le crois, tirer un parti avantageux de votre séjour, déjà bien court; un mois, si j'ai bien compris sera vite passé.

Comme il n'y a pas fini en la demeure, voici que dans votre intérêt et si vous daignez bien l'accepter de ma part, ~~que~~ si crois qu'il y a de mieux à faire.

Demanderez de suite à Berne pleins pouvoirs pour traiter de suite si le moment est opportun lorsque vous vous rendrez en Corse, ne pas manquer l'occasion, si elle est favorable; vous savez déjà comment les événements surgissent avec rapidité dans ce pays-ci.

Puis, entre temps, demander l'opinion et les conseils du ch^e le G. L. qui mieux que personne pourra vous tracer votre chemin pour arriver sûrement à votre but, - l'époque la plus favorable pour vous rendre là-bas. Tâchez qu'il vous donne déjà les conditions et clauses de votre traité. C'est de lui et de lui seul que dépendra votre succès, et je me fais fort de vous seconder de tout mon aide pour qu'il vous soit favorable.

Maintenant, une autre question qui vous paraîtra quelque peu indiscrète et que le Grand-

- 14 -

Conseil fédéral aurait peut-être laissé faire insécurité, celle des présents à faire avec Gouvernements. C'est inutile de vouloir un plein chargement de tous les produits suisses comme tel avait été le cas en 1862. Ce serait une erreur qui ne rapporterait absolument rien au commerce suisse, c'est aux négociants suisses qui se renvoyer en Corse à se débrouiller, à faire valoir les produits de la Suisse, comme ils l'ont fait au Japon depuis 30 années.

choisisques pièces d'orfèvrerie, quelques montres de précision, comme les valées de Tour. Les produit, quelques armes suisses du plus nouveau système rempliraient et au delà le but et sans qu'il en coûte beaucoup à la Confédération Suisse, ces cadeaux remplacerait l'envoi des "navires de guerre", chose que ne peut se faire la Suisse et les cadeaux feront plus d'effet que cet appareil de coups de canons et de militaires bien chaussés (Inutile de vous dire que quoique étant orfèvre, comme on dit en français, je ne recommande nullement mon ouvrage et que la maison Favre-Baudet n'aurait absolument rien à fournir dans les cadeaux précités; nous nous y refuserions).

Je compléterai ces quelques lignes (après le départ du courrier) écrits au courant de la flotte.

De plus, je vous enverrai un nouveau rapport au ch^e le G. L., manuscrit que vous pourrez faire suivre à Berne.

-5-

Excusez mon franc parler et m'prenez de la patience que ce qui vous conviendra, mais si vous ai donné franchement et en toute sincérité et après réflexion ce que j'crois devoir être le mieux pour vous faire réussir. Si j'ai fait erreur, veuillez alors m'excuser. Agées, cher chouisseur etc..

Mrs - James Favre-Braud.

N.B. - Excusez les zattes de mouche et le style; le temps me manque un peu pour recouvrir ^{et soigner} le tout, ce que je ferai aux premiers jours.

Le même.

Conclusion

La Suisse doit, dans l'intérêt de son commerce conclure un traité avec la Corée le plus promptement possible; il ne peut en résulter que des avantages pour son commerce et son industrie qui auront à lutter principalement contre les anglais et les japonais.

Il n'y peut résulter pour la Suisse aucun inconvenient ni aucun préjudice ~~pour elle~~.

L'Angleterre, la Russie, la France, l'Allemagne, le Japon et l'Autriche-Hongrie, ayant déjà tous conclu des traités avec la Corée, la Suisse doit tout faire pour ne pas arriver en dernière - 5 -

- 6 -

remorque des autres nations. Elle est connue en Corée
déjà et un traité commercial, grâce à ce le G.-L.
pourra être conclu avec beaucoup moins d'ennuis
que n'en ont éprouvés les nations précédées mais il faut
agir promptement et sans hésitation davantage.
que vos pouvoirs vous soient confisés le plus prompte-
ment possible et qu'on vous donne pleins pouvoirs ;
il n'y a rien de plus désastreux avec ces pays que
ces échanges interminables et vaines diplomatiques,
les Orientaux craignent toujours des pièges tandis
qu'en allant ouvertement et franchement, on
gagne leur confiance.

Maintenant, cher monsieur, si possible
partez à mon opinion personnelle ou annulez le tout
et croyez-moi votre tout dévoué
suz-James Frou-Baudot.
